

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre, à vingt heures trente, **le Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Jacques FASQUEL, Mme Béatrice DI PERNO, M. Pascal DAGORY, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Olivier ECHARD, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Daniel RIPERT, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, M. Guy MULLER, Mme Marie-Laurence CLAUDEL, M. Rodolphe DRUART

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry ARFI procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme DI PERNO

Absents excusés :

M. Rémi PUISSEGUR-RIPET
M. Sofia RAFAÏ

Madame Béatrice DI PERNO est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

24/09/2025

DATE D'AFFICHAGE :

24/09/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	25
Votants	27

OBJET : AVIS DE LA COMMUNE D'EPONE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ RENAULT FLINS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

2025/
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération A7 N° 25-043
8.8 Environnement

Vu le Code de l'environnement ;

Vu le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé le 19 janvier 2024 et complété le 13 et 17 septembre 2025 par la société RENAULT FLINS ;

Vu l'Arrêté d'ouverture d'enquête publique en date du 3 juillet 2025 portant sur la demande environnementale déposée par la société RENAULT FLINS relative aux évolutions des installations qu'elle exploite dans son établissement situé à Aubergenville ;

Vu l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé, délégation départementale des Yvelines en date du 4 mars 2024, 22 octobre 2024 et 26 février 2025 ;

Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) du 17 mai 2025 ;

Vu le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale du 16 juin 2025 de la société RENAULT FLINS ;

VU le rapport de l'inspection des installations classées en date du 12 juin 2025.

Considérant le dossier de demande d'autorisation environnementale de la société RENAULT FLINS relatif aux évolutions des installations exploitées à Aubergenville (78410) boulevard Pierre Lefauchaux ;

Considérant que dans le cadre de cette procédure, une enquête publique est ouverte depuis le 11 août 2025 et ce jusqu'au 19 septembre 2025 ;

Considérant que l'article 5 de l'arrêté préfectoral portant sur l'ouverture de l'enquête publique invite les conseils municipaux concernés à donner leurs avis sur ladite demande d'autorisation environnementale.

Considérant l'avis favorable de la commission Travaux, Urbanisme, Aménagement du territoire, Mobilité, Vie économique et Espaces verts consultée le jeudi 18 septembre 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Olivier ECHARD, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Mobilité, Vie économique et Espaces Verts,

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité (27 voix Pour),

1. **EMET un avis favorable** sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société RENAULT FLINS.

2025/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 30/09/2025 – Délibération A7 N° 25-043
8.8 Environnement

2. **PRECISE** que la délibération sera adressée à :
- La Préfecture de Versailles

EPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte

Transmis au Préfet des Yvelines

Le **17 OCT. 2025**

Et publié/affiché le **17 OCT. 2025**

 Ivica JOVIC
Maire d'Épône

Béatrice DILPERNO

Secrétaire de séance

